

PROJET DE DELIBERATION TARIFS SECTEUR JEUNES

Monsieur le Maire expose qu'il convient de délibérer sur plusieurs tarifs relatifs au secteur jeunes, applicables à compter du 1^{er} septembre 2023 :

L'adhésion annuelle est proposée à 51.5 € pour les jeunes rouchons et 65.10 € pour les jeunes extérieurs à la commune.

Au-delà des activités récurrentes proposées, des sorties sont organisées, sorties regroupées en 4 catégories d'activités.

Catégorie 1 : cinéma, patinoire

Catégorie 2 : accrobranche, laser Game, rencontres sportives

Catégorie 3 : parc d'attraction

Catégorie 4 : raid aventure, concert, ski, raquettes, bivouac extérieur

Bivouac Grangeneuve : 15 €

Les tarifs ci-dessous proposés sont calculés en fonction des catégories.

SECTEUR JEUNES adhésion annuelle	rouchons				extérieurs			
	51,5 €				65,1 €			
	CAT 1	CAT 2	CAT 3	CAT 4	CAT 1	CAT 2	CAT 3	CAT 4
quotient inférieur à 400	5,4 €	8,6 €	14,0 €	19,3 €	7,6 €	10,7 €	16,1 €	21,4 €
quotient entre 401 et 700	7,6 €	10,7 €	16,1 €	21,4 €	9,7 €	12,9 €	18,2 €	23,5 €
quotient entre 701 et 1050	10,7 €	14,0 €	19,3 €	25,7 €	12,9 €	16,1 €	21,4 €	27,8 €
quotient entre 1051 et 1500	11,8 €	16,1 €	21,4 €	33,2 €	14,0 €	18,2 €	23,5 €	35,4 €
quotient au-delà de 1501	12,9 €	18,2 €	23,5 €	35,4 €	15,0 €	20,4 €	25,7 €	37,5 €

Une réduction de 25 % sera appliquée aux familles à partir de 3 enfants qui participent au Centre de Loisirs sans hébergement aux mêmes périodes et ce quelque soit le quotient ;

Les membres de l'assemblée sont invités à adopter les tarifs proposés ci-dessus.